



Association pour la Sauvegarde
des Côtes de Clermont-Chanturque

La Lettre de l'ASCOT

N°1 - Août - 2022 - lettre d'information trimestrielle.

NOUVEAU

**4 Pages d'infos:
condensées
illustrées**

Et toujours...

La Chronique de l'Oppidum
chaque trimestre

Sommaire:

- **Assemblée Générale**
- **parc photovoltaïque :
où en est le dossier ?**
- **zones humides
et biodiversité...**
- **A vos agendas:**

ACTUALITE DE L'ASSOCIATION

**Assemblée Générale de l'ASCOT:
après deux ans par correspondance
retour à La GLACIERE**

Une Assemblée importante et conviviale

Le 24 juin à la maison de quartier de la Glacière, une **quarantaine de personnes** ont assisté à notre Assemblée Générale. On notera la présence de trois maires -**Marcel ALEDO** (Royat) vice-président de la Métropole,

Laurent GANET (Nohanent), **Flavien NEUVY** (Cébazat) ainsi que **Christiane JALICON** conseillère municipale (Clermont-Fd).

Etaient également présents deux représentants de la FNE63: **Isabelle PIEDPREMIER**, **René BOYER** respectivement présidente et vice-président.

Dominique SAURET VELLE et **Nicolas VELLE**, fidèles soutiens, venus spécialement de Paris, étaient aussi présents à cette AG.

Il était constaté 33 émargements sur 101 adhérents.

Pour l'**élection du Conseil d'Administration**, **Philippe GRAS** n'avait pas souhaité se représenter et **Eric BORIAS** s'était porté candidat.

Les rapports moral et d'activités étaient adoptés à l'unanimité ainsi que le rapport financier.

Comme énuméré dans la convocation, il s'en est suivi une discussion très animée sur l'arrêté préfectoral « favorable » au projet de la centrale photovoltaïque Valeco et des actions à envisager. La participation, les échanges et interventions des maires, de la FNE63 ont été encourageants et nous ont **conforté dans notre vision**.



Elus

- Comité de direction:

Hélène VAISSAIRE
Michel AGUAY
Jean-Louis AMBLARD
Jean-Louis FOUR
William ROBERT

- Conseil d'administration:

Christiane JALICON
Eric BORIAS
Pierre COUFLEAU
Laurent RODDIER
Christian SIGNORET

La parole à Eric BORIAS,

" J'habite Cébazat et je viens de rejoindre, avec grand plaisir, l'équipe de l'ASCOT.

Après avoir participé à l'élaboration du Projet d'aménagement du Massif des Côtes, c'est donc en tant que citoyen, sensibilisé par la protection de notre environnement, que je rejoins le conseil d'administration pour la sauvegarde et la protection du Massif commun aux 5 villes: Clermont-Fd, Durtol, Nohanent, Blanzat, Cébazat."



Ourson - Fantôme des Côtes.

CONTACT:

ASCOT

81 rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand
ascot@cotes-de-clermont.fr
ascot@gergovie.fr
www.cotes-de-clermont.fr
www.gergovie.fr
www.facebook.com/
ASCOT63

Parc photovoltaïque de Nohanent: où en est le dossier ?



Les dates, les faits

- 1998 : Engagement du carrier pour rétrocession gratuite de son foncier
- 2004 : Arrêt de la carrière
- 2011 : Création zone AUs du PLU de Nohanent malgré le recours de l'ASCOT
- 2011 : SCoT du Grand Clermont: corridor écologique entre cœurs de nature et pôle à potentiel touristique ou récréatif pour l'ancienne carrière
- 2015 : Labellisation Espace Naturel Sensible du site des Côtes (Clermont-Fd)
- 2018 : Chaîne des Puys-faille de Limagne au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- 2019 : Clermont Auvergne Métropole vote l'acquisition du foncier de la carrière suite à la mise en demeure de l'ASCOT
- 14/01/2021 : Demande de permis de construire pour la centrale solaire de Nohanent
- 11/05/2021 : Avis de la MRAE assorti de recommandations
- 29/05/2021 : Délibération de Clermont-Auvergne-Métropole pour avis retirée
- 31/01/2022 au 01/03/2022 : Enquête publique et avis favorable du Commissaire enquêteur (08/04/2022)
- 11/03/2022 : Avis défavorable de la municipalité de Nohanent
- 03/06/2022 : Le Préfet accorde le permis de construire
- 03/08/2022 : Recours gracieux de l'ASCOT

Et après ?

Nous ne restons pas sans réagir à l'arrêté du préfet :

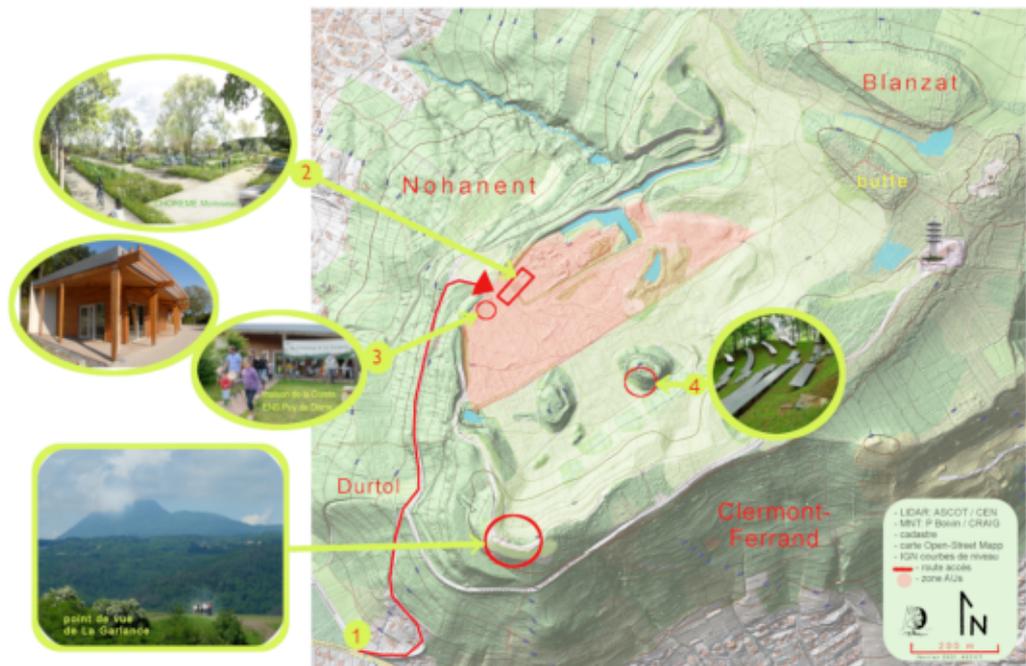
Le Préfet a décidé d'accorder le **permis de construire** et ceci malgré :

- ⇒ les recommandations de la MRAe (Autorité environnementale) concernant les incidences fortes du projet sur la mosaïque d'habitats (dont des milieux humides), la faune avec plusieurs espèces protégées à enjeux (amphibiens, avifaune, chiroptères), la continuité écologique (essentielle à l'échelle du plateau) et l'intégration paysagère depuis le site classé Unesco;
- ⇒ la forte mobilisation contre le projet lors de l'enquête publique soit près de 500 personnes, 3 associations de protection de l'environnement (FNE63, PDDNE, CEN Auvergne) et la municipalité de Nohanent;
- ⇒ les critères de la charte de développement du photovoltaïque du Puy de Dôme élaborée par ses propres services.

- ⇒ la **proposition de l'ASCOT** pour un autre projet d'aménagement du site dans le cadre d'un élargissement de l'ENS clermontois à l'ensemble du massif (y compris de la zone de l'ancienne carrière) et complémentaire du Bien UNESCO Chaîne des Puys / Faille de Limagne.

L'ASCOT, toujours persuadée que ce projet n'est pas adapté aux enjeux du site, a déposé dans un 1er temps un **recours gracieux** auprès du préfet qui a deux mois pour y répondre. Dans un second temps, en cas de réponse négative du Préfet, le recours contentieux (saisine du Tribunal Administratif) pour abus de pouvoir est d'ores et déjà envisagé.

...



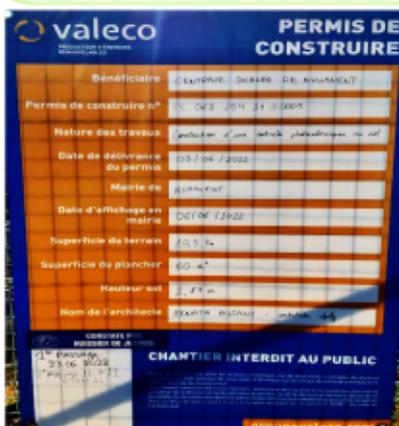
Projet alternatif de l'ASCOT

L'ASCOT, préoccupée par les impacts environnementaux et paysagers du projet de centrale solaire dans l'ancienne carrière de Nohanent a élaboré un avant-projet alternatif, visant à :

- ⇒ faire de l'ancienne carrière une **porte d'entrée facile** d'accès pour les usagers ;
- ⇒ élargir l'Espace Naturel Sensible (E.N.S) du site des Côtes sur les communes de Durtol, Nohanent, Blanzat et Cébazat (actuellement seule la partie clermontoise est labellisée ENS)

La carte sur fond Lidar ci-dessus présente quelques aménagements proposés sur le secteur de la carrière, avec par exemple :

- ⇒ une aire de stationnement paysagère et une structure d'accueil, point de départ de tous les **sentiers de découverte** ;
- ⇒ un aménagement du belvédère de la **Garlande** sur la **Faille de Limagne** et un amphithéâtre naturel aménagé face à la Faille de Limagne, la chaîne des Puys, Volvic, le château de Tournël.



affichage entrée carrière..06/2022..

ZONES HUMIDES: CONNEXIONS ET BIODIVERSITE

Intérêts des zones humides

Aujourd'hui, l'**importance des zones humides** est reconnue pour abriter une faune et une flore très souvent rares et menacées. Il a été mis en évidence que leur préservation coûte 5 fois moins cher que la compensation des services qu'elles nous rendent, d'autant plus qu'il est quasi impossible de réellement compenser un milieu naturel fonctionnel ayant été détruit !

Selon l'agence UNEP-WCMC, dans son rapport de juin 2021 « pour freiner le déclin dramatique de la biodiversité, il faut que les aires protégées soient mieux **connectées** les unes aux autres pour permettre aux espèces de se déplacer et aux processus écologiques de fonctionner ».



étang Ouest



source ruisseau sous Le Tôl



fossé Est



Concept d'un parc humide

Action ⇨ renaturation écologique des 3 zones regroupées en un parc humide
Objectif : réhabiliter cet espace humide en termes de fonctionnalités (mosaïque d'habitats, biodiversité, connexions entre milieux protégés)

Descriptif de l'action :

⇨ **reconquête écologique** des milieux humides issus du plateau (réservoirs d'eaux, mares) reliés entre eux dans une configuration en série et assurant le maintien en eau du ruisseau "Sous le Tôl".

⇨ **inventaire** faunistique des espèces menacées et protégées

⇨ **maintien des corridors** vers la Chaîne des Puys et le Nord pour permettre aux espèces de se déplacer et aux processus écologiques de fonctionner.

⇨ création de platelage pour le **cheminement** et la gestion des écoulements superficiels



Inventaire de terrain et cartographie

Compte tenu des **enjeux associés aux zones humides** (préservation de la ressource en eau, préservation de la biodiversité, préservation de la continuité écologique), l'ASCOT en a fait sa mission prioritaire sur le secteur de la carrière et lui consacre cette 1^{re} "lettre de l'ASCOT".

Communication au SAGE

(Schéma Aménagement et Gestion des Eaux bassin Allier)

Du 4 avril au 4 juin, une consultation publique du SAGE Allier avait pour objet l'**inventaire des zones humides** (Voir Chronique N124 pp. 18 et 19). L'ASCOT a participé à leur recensement et signalé leur état de dégradation sur le secteur de la carrière : dépôts sauvages, benne remplie de sacs poubelles, traces de passages motorisés sur des zones abritant des espèces à enjeux .

Source : C.BioDiv, Atlas de la Biodiversité métropolitain.

Les plus dégradées se situent sur des parcelles propriété de la SCI de la Plaine, par ailleurs, à l'initiative du projet de centrale solaire.

On ne peut que s'interroger sur l'existence (légale ?) d'une zone « **dépotoir** » pour déchets du bâtiment et de remblaiements réalisés (avec ou sans autorisation ?) sur une zone humide.

A VOS AGENDAS

A Voir

Parcours archéologique de Trémonteix:

Au départ de la place Paul Eychart, il se compose de six totems de trois faces correspondant aux six étapes du voyage.

Ils permettent, à partir des découvertes faites dans le quartier, de remonter 7 millénaires jusqu'à la sépulture du plus vieux «Clermontois» (Voir chronique N124 p.20).



exemple: Totem 3 (face 1)



exemple: Totem 6 (face 2)

Une réalisation de l'ASCOT

C'est une nouvelle étape dans la valorisation du patrimoine archéologique des Côtes.

Les textes, bien illustrés, sont volontairement courts et simples sans pour autant sacrifier à une indispensable exactitude archéologique.

Il reste à réaliser l'application smartphone, pour laquelle Philippe Gras, concepteur et auteur des textes du parcours, a établi un document préparatoire.

EXPOSITION: Eclats Arvernes 2

Au Musée Départemental de la céramique de Lezoux Du 18 mars au 6 novembre 2022, le musée vous invite à voyager dans le temps. Cette exposition retrace des tranches de vie des Arvernes qui vivaient ici, à Clermont-Ferrand, à Vichy, à Lezoux... entre les Ier et Ve siècles.



A Faire

DATE	ÉVÈNEMENT	HORAIRE	LIEU	COMMENTAIRES
Dimanche 20 Dimanche 27 août	Installation de nichoirs	8h à 12h ----- 13h à 19h	Cébazat parcs Montgroux et de la Prade	LPO Auvergne
Jusqu'au jeudi 25 Août	16 ^e Festival du Volcan du Montpeloux			
Samedi 3 septembre	Forum des Associations	10h à 12h 14h à 16h	Blanzat Complexe sportif	Tenue d'un stand ASCOT
Samedi 3 septembre	Forum des Associations		Beaumont	stand FNE 63
Mercredi 14 septembre	Chantier nature	9h à 13h	Riom colline Mirabel	CEN Auvergne
Samedi 17 septembre	Sortie nature	14h à 18h	Clermont-Ferrand Puy de la Poix	CEN Auvergne
Samedi 17 septembre	Ferme de SARLIEVE			(FNE63)
Vendredi 23 septembre	Conférence « les libellules »	20h	Theix	CPIE Clermont-Dômes
Samedi 24 septembre	Nature en ville	14h	Clermont-Ferrand Jardin Lecoq	
Samedi 1 et Dimanche 2 octobre	Objectif Nature Auvergne		Theix	CPIE Clermont-Dômes
Samedi 1 et Dimanche 2 octobre	1 ^{ères} journées de l'Environnement	10h à 12h 14h à 16h	Blanzat Complexe sportif	Tenue d'un stand ASCOT « hydrographie des Côtes »
Jeudi 13 et Vendredi 14 octobre	H2O (FNE63)			Espace Eau et Agriculture

Comité de rédaction : Jean-Louis AMBLARD, Michel FORGET, Jean-Louis FOUR.
avec la collaboration de Christiane JALICON et d'Eric BORIAS. imprimé par ASCOT.